



LES RANDONNEURS SYLVAIN DE QUINCAMPOIX

Association affiliée à la FEDERATION FRANCAISE DE RANDONNEE PEDESTRE
Contacts : Catherine STEINMETZ (06 07 77 00 23) – Roland LACHAUD (07 89 52 83 90)

<http://arsquincampoix.jimdo.com>

arsquincampoix@gmail.com

BULLETIN D'ADHESION POUR LA SAISON 2023-2024

(Merci d'écrire lisiblement !)

Nom *	_____	Prénom *	_____
Adresse *	_____		
Date de naissance *	_____	Adresse courriel *	_____
Téléphone fixe	_____	Téléphone portable *	_____
Nationalité *	_____	Personne à prévenir	Nom * _____
			Téléphone * _____

Autres(s) personne(s) de la famille (conjoint, enfants - résidant sous le même toit) demandant également l'adhésion :

Nom*, prénom*, date de naissance*, téléphone*, e-mail*

Certificat Médical : Règles appliquées par les clubs affiliés à la FFRandonnée **quel que soit l'âge du licencié** :

Première prise de licence : Pour toute première prise de licence, un certificat médical d'absence de contre-indication à la randonnée, datée de moins d'un an au jour de la prise de licence, doit être fourni par le pratiquant. Sa durée de validité est maintenant de 3 ans, sous certaines conditions.

Renouvellement de licence : Durant la période de validité de 3 ans du certificat médical, à chaque renouvellement de licence, le pratiquant doit répondre au [questionnaire de santé](#) (qui reste personnel et ne doit pas être transmis au club ni à quiconque).

- Si vous répondez « **NON** » à toutes les questions et que [vous l'attestez](#) (en remplissant l'attestation adéquate à fournir au club), vous êtes dispensé de présentation d'un certificat médical.

- Si vous répondez « **OUI** » à au moins une des questions ou si vous refusez d'y répondre, vous devez présenter au club un certificat médical datant de moins d'un an au jour de la prise de licence.

Cotisation – Assurance : La loi [N° 84-610 du 16 juillet 1984](#) fait obligation aux associations d'une fédération sportive d'assurer leur responsabilité civile et celle de leurs adhérents.

Individuelle : IRA 40,25€

Familiale : FRA 72,50€ (Deux personnes de la même famille résidant à la même adresse)

Licencié(e) FFRP dans un autre club : Individuel 14,00 € - Famille 20,00 €

Je souhaite m'abonner à la revue "Passion Rando" pour un montant de 10 € par an.

Je reconnais avoir pris connaissance des [Statuts](#) et accepté le [Règlement intérieur](#) ci joints ou consultables sur le site internet de l'Association.

Je reconnais avoir pris connaissance et respecter le [Protocole Sanitaire](#) de la Fédération Française de Randonnée. Je suivrai ses mises à jour.

Je certifie être à jour de mes vaccinations Tétanos

Je m'engage à être correctement équipé lors des randonnées avec le club et à respecter les consignes des animateurs de l'A.R.S.Q.

Je n'autorise pas l'Association à communiquer mes coordonnées aux adhérents de l'Association.

Je n'autorise pas l'Association à publier sur son site des photos me représentant.

Je verse, ce jour, le montant de ma cotisation par chèque établi à l'ordre de "ASSOCIATION DES RANDONNEURS SYLVAIN DE QUINCAMPOIX".

Fait à * : _____

le * _____

Signature précédée de la mention
"Lu et approuvé" *

* Champ obligatoire

A retourner par e-mail arsquincampoix@gmail.com ou

par courrier : Roland LACHAUD - 147 allée du Pâturin - 76230 Isneauville
